



**PROCES VERBAL  
N° 35/CNCMP/2019  
DU 11/07**

Le jeudi 11 juillet 2019 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ciré Amadou.

**Etaient présents:**

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**COMMISSION PLURI DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS ANCRÉE AU MINISTÈRE DE  
L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION**

1°/- Examen d'un projet de marché par entente directe relatif à la contractualisation avec un operateur pour la collecte et la gestion des déchet solides de la ville de Nouakchott. Réf.: lettre n°39 du 11/07/2019 de la CPDMP/MIDEC recue le 11/07/2019.

## Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente directe avec SMTD pour un montant annuel de 535 780 000 MRU TTC renouvelable 5 ans soit 2 678 900 000 MRU TTC sous réserve de prendre en considération les observations suivantes:

- préciser les modalités de paiement sur une base réglementaire;
- préciser dans le corps du contrat que le marché est passé pour une durée d'un an renouvelable sur 5 ans;
- préciser la formule de révision des prix;
- article 8: faire le renvoi vers le décret 2017- 126 au lieu 2011- 180;
- définir la liste du matériel à réceptionner ( article 11).

**LE PRÉSIDENT**

**CIRÉ AMADOU**

Les Membres du Comité Permanent :

- Mohamedou Cherif Balle
- Ahmed Salem Abdellahi
- Mohamed Abderrahmane Meiloud
- Jemal Mahfoudh
- Maalouma Limam Dahi
- Mohamed Saber

Le représentant du Contrôle Financier : Abderrahmane Abdoul